

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09/02/2023

Partenariat entre Sciences Po et le Crous de Paris

Un accord-cadre global pour l'amélioration de la vie étudiante

Lundi 23 janvier 2023, Sciences Po et le Crous de Paris ont signé un accord-cadre global couvrant tous les champs de la vie étudiante, de l'accompagnement social à la restauration, sans oublier le logement. Cette signature acte un engagement mutuel à poursuivre des relations nouées depuis 1996 entre les deux établissements, afin de poursuivre les actions déjà entreprises et de développer de nouveaux projets conjoints visant à accompagner toujours mieux les étudiants vers la réussite, dans un contexte post-épidémique qui rend cette exigence d'autant plus essentielle.

Enjeu fort de la politique de l'enseignement supérieur, l'adaptation au niveau local des stratégies d'amélioration de la vie étudiante des Crous au sein des établissements est un maillon essentiel pour aboutir à des actions concrètes et pertinente pour chaque public étudiant.

Le Crous de Paris accompagne déjà 2376 étudiants de Sciences Po bénéficiaires d'une bourse sur critère social, auxquels s'ajoutent 270 entretiens menés par des assistants sociaux pour 130 000€ d'aides versées en 2021/2022.

De son côté, Sciences Po mène une politique engagée en matière de diversification de son corps étudiant en plaçant l'égalité des chances au cœur de ses priorités. Ainsi, tout étudiant boursier du Crous est exonéré de droits de scolarité et reçoit un complément financé par Sciences Po. Depuis 2009 ce montant est fixé à 75% du montant de la bourse versée par le Crous.

160 places sont dédiées aux étudiants de Sciences Po dans le parc de logements universitaires du Crous de Paris, pour soutenir les différents dispositifs d'égalité des chances.

Trois points de restauration sont gérés par le Crous au sein même des différents campus de Sciences Po, dont le dernier a été inauguré à l'occasion de cette signature sur le nouveau site du 1, St-Thomas.

Enfin, en matière de vie de campus également le Crous a pu récompenser des lauréats de Sciences Po lors des concours culturels nationaux du réseau, mais aussi cofinancer grâce aux fonds CVEC 6 projets d'aménagements de nouveaux espaces de vie et de convivialité.

Autant de secteurs dans lesquels la collaboration se poursuivra et s'amplifiera, un objectif commun affirmé par le Directeur général du Crous de Paris Thierry Bégué et le Directeur de Sciences Po Mathias Vicherat.

A propos du Crous de Paris

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris (Crous) est l'opérateur de l'Etat pour la vie étudiante. Établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, il a pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie des étudiants de l'académie de Paris par la gestion d'aides financières et sociales, du logement étudiant, de la restauration universitaire, de l'accueil des étudiants internationaux et de l'animation de la vie culturelle et sportive.

Contact presse

Crous de Paris
Marcelline Guiffan
Directrice de la communication

Tél : 01 40 51 36 87 / 06 27 60 48 69
Mél communication@crous-paris.fr

Sciences Po
Romain Becker
Responsable du service presse

Tél : 06 46 27 57 14
Mél romain.becker@sciencespo.fr